



COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 20 MAI 2015

Date de la convocation : 4 mai 2015

Sous la présidence de Monsieur le Doyen d'âge

Présents :

Mr Pierre DUCOUT (Titulaire), Madame Danielle MOLIA (Payeur Départemental), Monsieur Philippe COURBE (Titulaire), Monsieur André MATHIA (Titulaire), Monsieur Hervé GAYRARD (Titulaire), Monsieur Jean Louis d'ANGLADE (Suppléant), Monsieur Patrice PAULETTO (Titulaire), Monsieur Julio CARBALLO (Titulaire), Monsieur Serge BAUDY (Suppléant), Monsieur Gérald GOUTANIER (Titulaire), Monsieur François DAURAT (Titulaire), Monsieur Francis DUSSILLOLS (Suppléant), Monsieur Nicolas TARBES (Titulaire), Monsieur Ludovic MANSUY (Titulaire), Monsieur Bernard LAVIE COMBOT (Suppléant), Monsieur Laurent GARBUIO (Titulaire), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Romain PAGNAC (Suppléant), Monsieur Patrick BAUDIN (Titulaire), Monsieur José BLUTEAU (Titulaire), Monsieur Gilles COUTREAU (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire), Monsieur Claude PULCRANO (Suppléant), Monsieur Patrick PELLETON (Titulaire), Monsieur Philippe BLAIN (Suppléant), Monsieur Alain DIDIER (Titulaire), Monsieur Anacleto ALFONSO (Titulaire), Monsieur Jean Pierre LEAL (Titulaire), Monsieur Pierre Emmanuel MARTINEZ (Suppléant), Madame Anne Laure FABRE NADLER (Titulaire), Monsieur Dominique FEDIEU (Titulaire), Monsieur Matthieu ROUVEYRE (Titulaire), Madame Carole VEILLARD (Titulaire).

**DÉLIBÉRATION N°20150520-013
COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – BUDGET ANNEXE
« AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE »**

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N°20150520-013
COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – BUDGET ANNEXE
« AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE »

VU l'article L5721-4 et les dispositions des chapitres II et VII du titre unique du livre VI de la première partie relatives au contrôle budgétaire et aux comptes publics du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M 4,

Le Compte Administratif soumis à approbation fait apparaître les résultats de l'exercice 2014 du Budget annexe «Aménagement Numérique du Territoire» du Syndicat Mixte Gironde Numérique.

Il reprend toutes les écritures des dépenses et recettes de l'exercice 2014 votées soit au Budget Primitif, soit lors des décisions modificatives prises en cours d'exercice.

Le Compte Administratif 2014 se présente comme suit :

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	3 901 814,22	6 338 389,98	10 240 204,20
Recettes	4 733 939,08	4 052 532,49	8 786 471,57
Résultat de l'exercice	832 124,86	-2 285 857,49	-1 453 732,63
Résultat reporté	1 682 084,36	5 171 246,59	6 853 330,94
Résultat de clôture	2 514 209,22	2 885 389,10	5 399 598,32

Le Compte Administratif 2014 présente donc un excédent global de clôture de 5 399 598,32 euros.

Monsieur le Président se retire pour le vote.

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- de bien vouloir approuver le Compte Administratif 2014 du Budget annexe « Aménagement Numérique du Territoire »

Adopté à l'unanimité,

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 20 mai 2015

Pour expédition conforme,

Monsieur le Doyen d'âge

Pierre DUCOUT

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le La Présidente,
A Bordeaux, le 20/05/2015
Le La Présidente,

Nombre de membres en exercice : 44

Nombre de membres présents : 33

Nombre de suffrages exprimés : 32

VOTES : Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire.

A Bordeaux, le 20/05/2015

Date de convocation : 04/05/2015

Les membres du Comité syndical,

A collection of approximately 20 handwritten signatures in black and blue ink, arranged in several rows. Some signatures are more legible than others, with some appearing to contain names like 'agnac' and 'L. F. F. F.'.

Certifié exécutoire par le La Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le